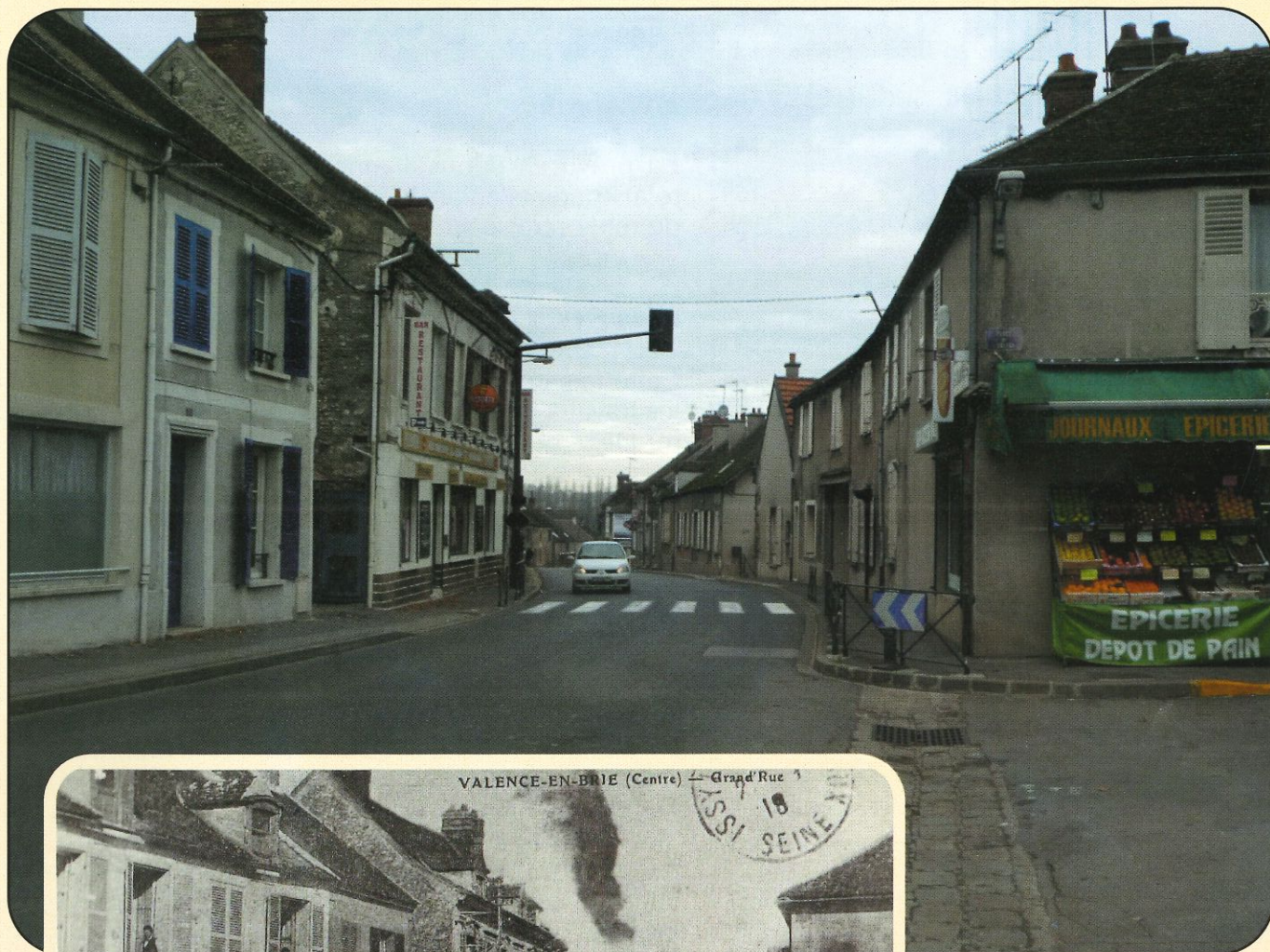


INFO VALENCE

Janvier 2009



DIRECTEUR : Serge VAUCOULEUR
Rédacteur : Liliane FAURE
Edition : Imprimerie du Confluent

Commission informations :
Liliane FAURE - Agnès BESNAULT
Timmy CHEDRI - Eric MOAL
Marc TOUSSAINT

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
Etat Civil	2
Départ en retraite de M. LACOMME	3
A noter	4
Valence Animations Loisirs Culture	4
C.S.V. Football	5
Club Sportif et Culturel Valençois	5
Halloween organisé par le C.S.C.V.	6
Entente Judo	7
Comptes-rendus du Conseil Municipal	9
Permis de construire	12
Entente Judo - Loto	13
5ème Téléthon de Valence-en-Brie	13
Journées du Patrimoine 2008	14
Question civisme	14
Education de nos amis les bêtes	15
Sécurité routière	15
Informations	15
Livre sur les Histoires de Valence	15
Travaux en cours	16
De-ci de-là	16
La commission jeunes	16
Concours des maisons fleuries	17
14 Juillet	18
Saint-Nicolas	18
Exposition à la Salle Marius Albert	19
La Compagnie du Javot	20

ETAT-CIVIL

NAISSANCE :

Clémentine ROUSSEL née le 9 juin 08
Juliette MICHEL née le 10 juin 08
Kyliane FARGEAS né le 11 octobre 08
Laly PICOUX née le 29 octobre 08

Bienvenue à ces petits Valençois

NOS PEINES :

Roger BULLOT décédé le 12 juin 08
Toutes nos condoléances à sa famille

LE MOT DU MAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE :

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de parfaites conditions.

A cette occasion nous avons inauguré un nouveau service de garderie (les jours d'école de 7 heures à 8 heures 45 et de 16 heures 45 à 19 heures). Après un début timide nous arrivons maintenant à accueillir dans ce contexte une dizaine d'enfants.

BRANCHEMENTS D'EAU :

Une enquête est en cours pour vérifier la présence de plomb dans les canalisations. Des travaux seront engagés ensuite sur une période allant jusqu'en 2013. Le coût sera pris en charge sur le budget communal.

ENFANCE :

Est prévu en début d'année 2009 le démarrage d'un relais parents/enfants (jusqu'à l'âge de 3 ans). Le lieu de rencontre se situera au foyer rue Jean Haderer.

SALLE POLYVALENTE MARIUS ALBERT :

Cette fois ci nous sommes heureux de vous annoncer les travaux de réhabilitation qui débiteront (enfin) à la mi-Décembre.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

C'est avec plaisir que nous avons partagé ce moment de recueillement avec les valençaises et valençois venus très nombreux. Je vous remercie chaleureusement de cette participation. Dommage que nous ayons dû constater une fois de plus le vol de jardinières et chrysanthèmes destinés aux monuments aux morts.

---000---

Au cours du prochain semestre nous ferons un premier bilan de cette nouvelle mandature et pensons être en mesure de vous communiquer un échéancier des actions prévues lors de notre campagne électorale.

Je vous souhaite à l'approche des fêtes un joyeux Noël entourés de votre famille et de vos proches et une excellente fin d'année.

Serge VAUCOULEUR

DEPART EN RETRAITE DE M. GUY LACOMME

Discours de Monsieur VAUCOULEUR

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille ici ce soir pour marquer notre amitié à l'un de nos collaborateurs. En effet, Guy LACOMME agent technique de notre mairie vient de faire valoir ses droits à la retraite selon la formule consacrée. Il est arrivé chez nous en 1998 après diverses expériences au cours des 34 années qui ont précédé cette date :

De 1964 à 1967 apprentissage peintre en bâtiment aux Peintures MILAN.

De 1968 à 1970 premier emploi de tâcheron peintre aux Peintures MILAN.

De 1970 à 1971 Service Militaire

De 1971 à 1973 Commerce ambulants Pressing Fontainebleau

De 1974 à 1998 Peintre en Bâtiment (tâcheron) dans diverses Entreprises

De 1998 à 2008 Agent Technique dans notre Commune.

Guy connaît particulièrement bien notre commune pour avoir arpenté ses quartiers et moindres rues pendant ces dix dernières années.

Avec ses collègues ils ont en charge l'entretien des rues, bâtiments, espaces verts. Mais au-delà de cette définition de poste sommaire ils font tout pour que notre Commune soit un espace agréable à vivre, fleuri et propre. C'est grâce à leur travail, parfois très ingrat, que nous avons la chance de vivre dans un environnement sain. Notre salle du Conseil a reçu un coup de fraîcheur salutaire grâce à l'expérience professionnelle de peintre en bâtiment de Guy.

Que vous dire de plus si ce n'est que de son union avec Brigitte sont nés deux garçons Eric et Stéphane et une fille Aurélie présents ce soir que j'ai plaisir à saluer tout particulièrement.

Guy et Brigitte vous avez souhaité vous entourer de quelques membres de votre famille et relations personnelles ou de voisinage, c'est pourquoi sans plus attendre je vous convie tous à partager ce pot de l'amitié.

Longue route pour ce nouvel épisode de ta vie et tu verras que les journées ne sont pas assez longues pour faire tout ce que l'on veut entreprendre.

Discours prononcé par son épouse Brigitte

Guy,

Nous sommes réunis ce soir pour fêter ton départ à la retraite avec Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, tes collègues, ta famille et tes amis.

Eh, oui, ton jour est arrivé ! Il est temps pour toi de te reposer. Tu as pu déjà apprécier un début de retraite puisque tu n'es plus en activité depuis le 1er Juillet.

Tu n'as pas l'air de te plaindre de ce repos bien justifié car tu as commencé à travailler à 14 ans comme peintre en bâtiment, métier très pénible parfois.

Tu es arrivé en janvier 1998 à la commune et depuis nous avons fait le trajet ensemble. Aujourd'hui je dois partir seule. Je ne te dirais plus : « Guy, dépêches-toi de te lever, ton patron t'attend » et tu me répondais : « oui, j'arrive ! »

Je n'aurais plus ce petit coucou sympathique lorsque tu passais avec ton tracteur devant la Mairie. Pour toi la vie de retraité commence, je sais que tu ne t'ennuieras pas, tu as plein d'occupations.

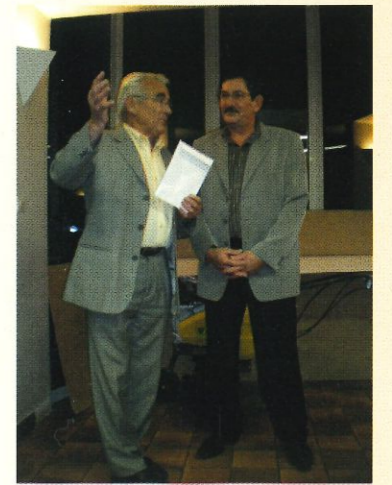
Je te souhaite ainsi que l'assemblée ici présente, une joyeuse retraite et ne t'inquiète pas, j'ai bien l'intention de te rejoindre dans quelques années.

Merci à toutes et à tous pour la gentillesse que vous avez eu envers Guy.

Merci à Monsieur le Maire et le Conseil Municipal
Merci aux collègues

Merci à notre famille et nos amis.

Brigitte



A NOTER... A NOTER... A NOTER... A NOTER... A NOTER... A NOTER...

COMMUNIQUÉ DE LA CAISSE D'ASSURANCE MALADIE DE SEINE ET MARNE

Vous souhaitez connaître l'adresse d'un professionnel de santé ? Avoir une idée des tarifs* qu'il pratique ? Savoir s'il accepte la carte vitale ?

L'Assurance Maladie vous propose un service d'annuaire et de tarifs en ligne concernant les Professionnels de santé libéraux.

Accessible sur le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr et par téléphone au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), ce service vous permet de trouver les réponses aux questions que vous vous posez, sans vous déplacer.

Un service malin pour bien utiliser le système.

*Coordonnées de tous les Professionnels de Santé libéraux. Tarifs de consultations médicales pratiqués sur les trois derniers mois et mis à jours chaque mois. Tarifs de certains actes dentaires sur les six derniers mois et mis à jour chaque trimestre. Mises à jour effectuées par l'Assurance Maladie.

URGENCES MEDICALES

N'hésitez pas si en pleine nuit votre bout'chou a 40° de fièvre, un seul numéro : 0825.826.505

LA BENNE A DECHETS VERTS

Celle-ci à été retirée pour l'hiver, elle sera de retour en Mars. Vous pouvez toujours déposer vos déchets verts à la déchetterie du Châtelet-en-Brie

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous avez jusqu'au mercredi 31 décembre 2008 pour vous inscrire sur la liste électorale. Elections Européennes en juin 2009.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA PREFECTURE DE SEINE ET MARNE

USAGE DE L'EAU

Renforcement des restrictions sur la nappe de Champigny

Le niveau de la nappe de Champigny a poursuivi une baisse régulière au cours de l'été qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Le niveau de la nappe a franchi le seuil de crise renforcée. Cette situation est normale car l'étiage des nappes se situe généralement à l'automne.

Considérant que la recharge hivernale sera très certainement tardive cette année du fait de la très faible réserve utile des sols, le niveau de la nappe restera durablement sous le seuil de crise renforcée. La prise de restrictions à ce seuil permettra de renforcer le dispositif de réduction des prélèvements pour les distributeurs d'eau dans la fosse de Melun et d'améliorer la remontée du niveau de la nappe pour la prochaine gestion d'étiage.

Les mesures de limitation provisoire des usages de l'eau pour la nappe de Champigny sont donc renforcées au seuil de crise renforcée par l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2008.

L'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse sont sur notre site internet www.ddaf.seine-et-marne.agriculture.gouv.fr Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse suivante :

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Police de l'Eau – Cité Administrative

20 quai Hippolyte Rossignol
77011 MELUN Cedex
ou au 01.64.41.33.87.

VALENCE ANIMATIONS LOISIRS CULTURE (V.A.L.C.)

Nouveau : Cours de peinture décorative

En plus des activités habituelles au sein de notre association, des cours de peinture décorative pour adultes sont dispensés par Agnès A, notre sympathique professeur les mardis de 19 h 00 à 21 h 00 et les mercredis de 14 h 00 à 16 h 00.

Vous pouvez vous inscrire auprès d'Arlette au 01 64 31 84 77.



Bibliothèque

Comme depuis de nombreuses années déjà, la bibliothèque est ouverte le mercredi après-midi de 16 h 00 à 18 h 00.

Une salle est réservée pour les adultes et une autre pour les enfants.

Un coin lecture est aménagé pour un moment de détente et de plaisir et un atelier de travaux manuels enfants pour créer des objets sur des thèmes en rapport avec les saisons (Noël, Pâques, Halloween...) mais aussi selon les envies des participants (perles, mosaïque...). Nous vous attendons nombreux.

Billard

Nous vous signalons qu'une section Billard va rouvrir ses portes prochainement. Une information vous sera transmise ultérieurement.



Atelier de Noël

Madame, Monsieur,

Cela frémissait, on pouvait sentir que quelque chose se passait. Ce fut un espoir, c'est aujourd'hui une réalité. Le foot valençois est bien vivant.

Grâce à l'énergie de tous, nos enfants continuent de briller sur les terrains de Seine et Marne.

Je tiens à remercier personnellement, sans pensée mercantile, tous les membres du Conseil Municipal, ainsi que notre Maire, sans oublier tous les parents bénévoles qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de nous aider.

Croyez, Madame, Monsieur que nous veillerons à ce que notre sport continu de véhiculer les valeurs qui doivent être sienne. J'entends SOLIDARITE & RESPECT.

A tous merci, cordialement

Christophe PARRET

PLANNING C.S.V. FOOTBALL

CATEGORIES	JOURS	HORAIRES
Caliméros	Mercredi	14 h 30 – 15 h 30
Poussins	Mercredi	16 h 00 – 17 h 30
Benjamins	Lundi	18 h 00 – 20 h 00
	Mercredi	16 h 45 – 19 h 00
- 13 ans	Lundi	18 h 00 – 20 h 00
	Mercredi	18 h 00 – 20 h 00
C.D.M. (1)	Mercredi	19 h 00 – 21 h 00

(1) Championnat du dimanche matin

FILLOFOOT

Le foot féminin est de plus en plus présent en France et dans notre département. Valence ne déroge pas à la règle. Six filles sont présentes dans nos effectifs. Pour les plus grandes d'entre elles, elles font parties d'un programme d'encadrement et de suivi mis en place par le District. Onze plateaux Fillofoot sont au programme cette année, le prochain aura lieu le 17 janvier 2009 (lieu encore à déterminer).

Bravo à nos filles (Candice, Cynthia, Gwenaelle, Margot, Amy, Lou-anne) qui se retrouvent entre elles le dimanche et qui contribuent le samedi, à aider par leur jeu les différentes équipes auxquelles elles appartiennent.

A bientôt peut être pour un fillofoot. Une question ? N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Cordialement

Eric MOAL

DERNIERE MINUTE

Notre équipe de poussins entraînée par Fabien s'est qualifiée ce matin (29 novembre 2008) pour le prochain tour du Trophée BOULOGNE face à PROVINS, VERNEUIL et AVON. Pour un club comme VALENCE, cette qualification est un bel exploit.

Bravo à nos jeunes (Nathan, Yannis, Amy, Quentin P., Lucas, Kavin, Vincent, Tanguy, Quentin C., Kevin)

Félicitations aussi, à nos C.D.M. coaché par notre Président Christophe, qui se sont qualifiés (30 novembre 2008) face à CESSON (3-1) pour les quarts de finale de la Coupe du Comité.

Eric MOAL

C.S.C.V CLUB SPORTIF ET CULTUREL VALENCOIS

Le CSCV organisait son 1er Marché Artisanal, Vide-Greniers Automnale, Bourse aux Plantes et fête Foraine, le dimanche 19 octobre 2008

Une belle journée très ensoleillée et beaucoup de brocanteurs étaient au rendez-vous tout cela ficelé avec un 1er Marché Artisanal très riche en produits Artisanaux et Régionaux (bière de Brie, Macarons de Réau ...), une bourse aux plantes et pour faire plaisir aux enfants la fête foraine battait son plein.

« Retour en images »

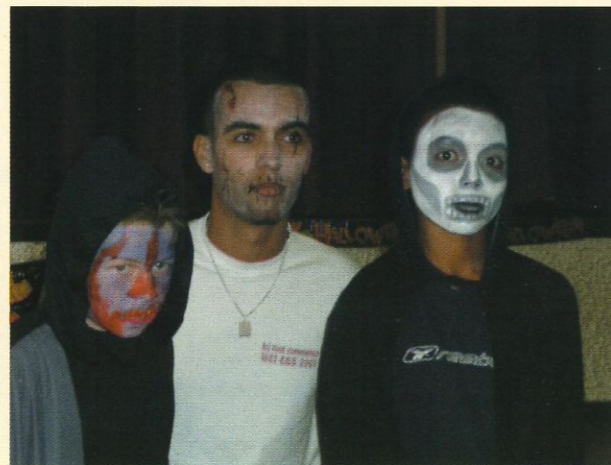


Laurent VION

ACTIVITES	JOURS	HEURES	AGES	LIEU
Ping-Pong	Tous les lundis soirs	18 h 00 à 20 h 30	A partir de 8 ans	Salle Marius Albert
Gymnastique	Tous les mardis soirs	20 h 00 à 21 h 00	A partir de 18 ans	Salle Marius Albert
Star'ac	Chant : mardi soir	18 h 00 à 19 h 30	De 8 à 12 ans	Préfabriqué
	Vendredi soir	17 h 00 à 18 h 30		
	Danse : vendredi soir	18 h 30 à 20 h 15	De 7 à 14 ans	Préfabriqué
Danse Salsa	Vendredi soir	20 h 30 à 23 h 00	Ouvert à tous	Préfabriqué
Travaux manuels	Mercredi après-midi	15 h 00 à 17 h 00	Adultes	Foyer rural
Randonnée pédestre	Dimanche sur la journée	1 fois par mois	Ouvert à tous	
Randonnée VTT	Dimanche matin	1 fois par mois	Ouvert à tous	
Rugby	Tous les samedis matins	9 h 30 à 11 h 30	A partir de 5 ans	Stade D'Echouboulains
		11 h 00 à 12 h 00	Adultes	
Chorale	Tous les samedis matins	11 h 00 à 12 h 00	Ouvert à tous	Préfabriqué
Section jardinage	Ouverture début 2009			

HALLOWEEN ORGANISE PAR LE CSCV

Ce rendez-vous a eu lieu le 31 octobre 2008. Cette fête était organisée à la suite du stage activités du CSCV. Beaucoup d'enfants sont venus avec de superbes déguisements. Sur place Melody maquillait ceux qui le souhaitent.



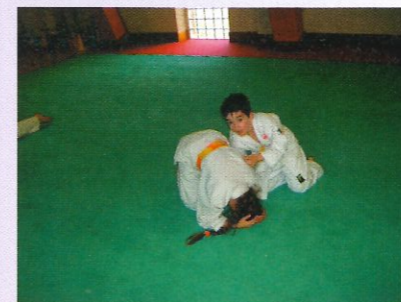
ENTENTE JUDO ECHOUBOULAINS - VALENCE EN BRIE

Déclaration Préfecture n° 2/09860
Affiliation F.F.J.D.A. n° 77 77 158 0
Agrément Sportif: AS 77 950730
N° SIRET: 431 869 635 00018 Code APE 926

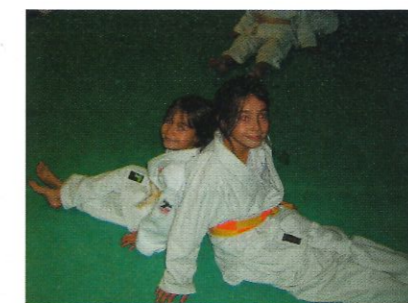
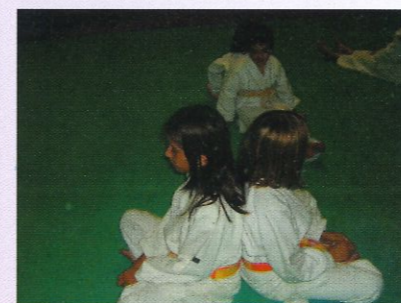


L'E.J.E.V a organisé pendant la première semaine de congés scolaires du 27 au 31 Octobre 2008, un stage, pendant lequel les 13 participants de tout âge, ont pu se perfectionner sur certaines techniques, se familiariser avec l'arbitrage, apprendre la vie en communauté, etc. Lors de cette semaine bien qu'essentiellement axée sur notre sport, les enfants ont également découvert d'autres activités, telles que rugby, football, basket-ball, tennis, ping-pong, fléchettes, courses, etc. Malgré le temps qui n'était pas spécialement au rendez-vous nous avons quand même pu pratiquer quelques activités de plein air.

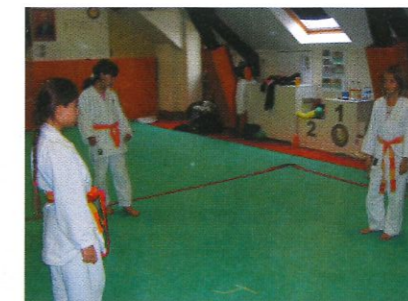
Nous remercions le Conseil Municipal d'Echouboulains qui a gracieusement mis à notre disposition la salle polyvalente, sans laquelle nous n'aurions pas pu organiser ce stage puisque le gymnase de l'Envol n'était pas disponible. Je tiens à remercier tous les parents qui nous ont confectionné de délicieux gâteaux pour le goûter, et pour en avoir mangé, je peux vous assurer qu'ils étaient excellents.



Les enfants au travail. Les retournements



Le travail au sol "ne waza" - Quelquefois une affaire de famille

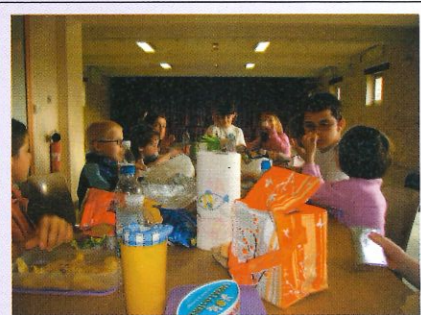


La compétition - Les combats

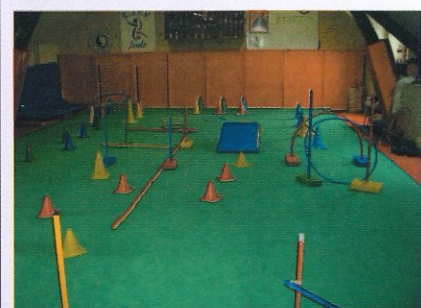
Lors de cette semaine, nous avons également étudié le monde de la compétition, et les plus grands ont pu se familiariser avec l'arbitrage, apparemment tout le monde était satisfait.

Le classement, La remise des médailles, le podium, comme dans un vrai tournoi





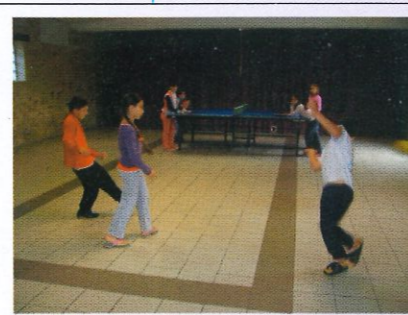
Le Repas



Travail sur un parcours créatif



L'équipe stagiaire au complet



Les activités

Mairie 3, rue de la Résistance
77830 ECHOUBOULAINS
01 64 31 80 19 - 06 81 95 41 86
E-mail : florent.verstraete@wanadoo.fr

COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL • 29 JUILLET 2008

Présents : M. VAUCOULEUR, Mmes FAURE, DUBREUIL, BESNAULT, Mrs LUZU, BRUNEAU, ROUSSEAU Ch., ROUSSEAU Ph., TOUSSAINT

Absents avec pouvoir :
M. MOAL pouvoir à Mme BESNAULT, Mme CHEDRI pouvoir à Mr VAUCOULEUR,
M. BOUCHARD-CHARVOT pouvoir à Mme DUBREUIL, M. PIERUCCI pouvoir à Mme FAURE,
M. POULAIN pouvoir à M. TOUSSAINT

Absente excusée : Mme FIRMINHAC

Secrétaire de séance : M. LUZU

1- UNITE DE POTABILISATION DE LA TOUFFE

Monsieur le Maire précise que l'octroi des subventions départementales pour l'alimentation en eau potable des communes est subordonné au respect de deux éco-conditions :

1ère éco-condition : la mise en place d'un protocole de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux (espaces verts, voiries, etc...)

2ème éco-condition : la mise en place d'une politique d'optimisation du fonctionnement des réseaux de distribution d'eau potable.

Le Conseil Municipal doit donc s'engager à :

Pour la 1ère éco-condition :

- suivre et respecter les différentes étapes de diagnostic, de formation et de suivis annuels sur son territoire, proposées par l'association AQUI'BRIE.
- contribuer au bon déroulement de l'action.
- Suivre le protocole d'entretien ou imposer un cahier des charges au prestataire de service en charge de cette mission afin de diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires
- Promouvoir sur les emprises des méthodes alternatives d'entretien.
- Informer les administrés en communiquant sur l'amélioration de ses pratiques d'entretien

Pour la 2ème éco-condition :

- Fournir au département les données sur les réseaux de distribution d'eau potable (linéaire, volume d'eau pompé, acheté et vendu)
- Atteindre progressivement un rendement primaire, à minima, de 80 %
- Ou atteindre progressivement un indice linéaire de perte primaire, à maxima, avec la distinction suivante :

critères	Indice de perte
Moins de 25 abonnés par km	2.5 m3/j/km
Entre 25 et 50 abonnés par km	5 m3/j/km
Plus de 50 abonnés par km	10 m3/j/km

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la délibération n°42-2007 du 4 juillet 2007 sollicitant le financement du Conseil Général pour les travaux de construction de l'unité de traitement des pesticides « la Touffe » Vulaines sur Seine

après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Prend acte de cet exposé,
Décide la mise en place du protocole de réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux,
S'engage à fournir au Département les données sur ses pratiques d'entretien des espaces communaux et celles sur les réseaux de distribution d'eau,
S'engage à atteindre progressivement les chiffres concernant les performances du réseau de distribution d'eau potable.

2- RELAIS PARENTS/ENFANTS

Monsieur le Maire donne la parole à Madame DUBREUIL, adjointe qui détaille la mise en place du relais parents/enfants. Ce projet consiste à accueillir 1 fois par semaine des enfants de 0 à 3 ans 1/2 accompagnés de leurs parents. Cet accueil permettra un échange entre parents avec un partenariat CAF et CADA. Des jeux et jouets seront achetés par le biais d'une subvention de la CAF. Ces rencontres se dérouleront au foyer polyvalent, lieu adapté à ces échanges. Ce projet devrait débuter en octobre 2008.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de la mise en place d'un relais parents/enfants.

3- DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHATILLON LA BORDE AU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE LA REGION DU CHATELET EN BRIE

Monsieur le Maire expose que la commune de Châtillon-La-Borde souhaite adhérer au syndicat des transports de la région du Châtelet-en-Brie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette demande d'adhésion.

4- MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DE LA PERCEPTION

Monsieur le Maire fait part de la proposition de Madame la Présidente du syndicat intercommunal de la perception. Afin que

le Président de ce syndicat perçoive une indemnité de fonction il est opportun de modifier l'article 6 des statuts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Accepte la modification des statuts du syndicat intercommunal de la perception sur l'article 6 comme suit :

Article 6 : le comité élira parmi ses membres les membres du bureau. Le bureau se composera d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et de deux assesseurs.

Le mandat des membres du bureau répondra aux articles L.5211-9 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le comité fixera l'indemnité de fonction du Président sur la base des textes en vigueur.

5- SECTION D'APPROCHE D'AGGLOMERATION

Monsieur le Maire explique que le Conseil Général va mettre en place une section d'approche d'agglomération en entrée de village en venant de Montereau.

Les travaux sont pris en charge par le Conseil Général. après 2 ans l'entretien des végétaux sera à la charge de la commune.

Le Conseil Général demande l'autorisation de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le principe de la mise en place d'une section d'approche d'agglomération, accepte le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération, accepte de prendre en charge l'entretien des végétaux.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous les documents s'y rapportant.

6- AUTORISATION AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ EN FIN DE PROCEDURE DES TRAVAUX DE LA SALLE MARIUS ALBERT

Ce point ne sera pas évoqué car le cabinet d'architecte n'a pas fourni tous les éléments permettant de délibérer.

Madame DUBREUIL, estime que le dossier traîne en longueur, et demande que fait l'architecte.

Monsieur VAUCOULEUR répond qu'en effet les délais sont longs, mais les notifica-

tions de subventions ont tardé à venir. Un prochain conseil devrait avoir lieu début septembre pour délibérer sur ce point.

7- AIDE FINANCIERE A LA COMMUNE DU CHATELET EN BRIE POUR LA FREQUENTATION DU GYMNASE PAR LES COLLEGIENS

Monsieur le Maire précise que la commune du Châtelet-en-Brie met gracieusement à disposition du collègue le gymnase. Cependant il faut noter qu'elle en assure l'entretien.

Il est demandé à chaque commune dont les enfants fréquentent le collège de participer à l'entretien de ce gymnase.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte de verser 18,27 € par enfant et par an.

8- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire évoque les diverses dégradations ayant eu lieu sur la commune.

Sur le lavoir, 80 à 100 tuiles cassées à coups de bâton sont à remplacer. La tentative de cambriolage au foyer le 15 juillet a fait l'objet d'une plainte à la Gendarmerie. Les jeunes mineurs comparaitront devant le tribunal.

Madame BESNAULT estime que l'assurance des parents devrait payer les dégâts. Monsieur VAUCOULEUR a reçu l'un des parents concerné par ce délit ainsi que le mineur. L'affaire suit son cours. Madame DUBREUIL fait part de son inquiétude et se demande quand ces exactions cesseront. Dimanche alors qu'elle se promenait elle a constaté, au vu de tous, que des enfants sacageaient des branches de tilleuls au monument aux morts. Elle souhaiterait un vigile. Madame DUBREUIL nous donne lecture d'une lettre que Monsieur BOUCHARD-CHARVOT absent, lui a donnée. Il explique qu'il a été à la Gendarmerie pour déposer une plainte contre les personnes ayant dégradé les biens publics.

Madame BESNAULT demande que l'épicier ferme plus tôt afin que les jeunes ne soient pas tentés de s'approvisionner en alcool à des heures tardives ; ce qui éviterait peut être les altercations.

Madame FAURE informe de la parution prochaine du livre sur les histoires de Valence écrit par Mr et Mme BULLOT. Montereau Impressions a été retenu. 50 exemplaires seront tirés dans un premier temps. Le nouveau bulletin municipal est paru. Madame FAURE, accompagnée de Gilles BRUNEAU ont assisté à la réunion à Féricy du Syndicat des transports pour l'élection du Président et du Vice-Président. et du vote du budget.

Madame DUBREUIL est fatiguée et irritée par les aboiements des chiens de jour comme de nuit. Sur demande de Monsieur VAUCOULEUR elle établira la liste nominative des propriétaires.

Monsieur TOUSSAINT signale la disparition du tube à la barrière des Egrillages.

Monsieur ROUSSEAU Christophe nous informe que le syndicat de la Vallée Javot a choisi l'entreprise SETHY pour les travaux 2008. Le syndicat propose l'achat de cages pour les ragondins.

Madame BESNAULT souhaiterait connaître la date d'achat des panneaux de signalisation notamment pour la rue d'Echouboulains. Monsieur le Maire répond qu'un appel d'offres sera lancé en septembre.

La garderie sera mise en place à la rentrée de septembre.

Monsieur VAUCOULEUR fait part de la signature, ce soir même, de l'acte d'achat de l'ETAPE DE VALENCE.

Après consultation du Conseil Municipal une réponse sera apportée aux questions posées par la liste VALENCE AVANCE, Monsieur le Maire y répondra par écrit.

La séance est levée à 20 h 40

COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL • 2 OCTOBRE 2008

Présents Mrs VAUCOULEUR, POULAIN, Mme DUBREUIL, Mrs LUZU, BRUNEAU, Mme CHEDRI, Mr MOAL, Mme FIRMINHAC, Mr PIERUCCI, Mme BESNAULT, Mrs ROUSSEAU Ch, TOUSSAINT et ROUSSEAU Ph.

Absent avec pouvoir : Mme FAURE pouvoir à Mr VAUCOULEUR

Secrétaire de séance : Mr POULAIN

L'an deux mil huit, le deux octobre à dix neuf heures quinze, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Serge VAUCOULEUR Maire

1- AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA SALLE MARIUS ALBERT – FIN PROCEDURE

Vu le code des marchés publics, Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 6ème qui prévoit que le conseil municipal est seul compétent pour délibérer en matière de marchés publics, le maire applique les décisions du conseil municipal et exécute les marchés sous son contrôle, Vu les procès-verbaux de la commission d'appel d'offres du 16 mai et 4 août 2008,

après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Mr le Maire à signer le marché public suivant :

Programme : Réhabilitation et extension de la salle Marius Albert.

N° de lot	Entreprises	H.T.	T.T.C.
1- gros œuvre, couverture, carrelages, faïences	3 J BAT 5 impasse Sennepie - BP141 89101 SAINT CLEMENT Cedex	79 609.76 €	95 213.27 €
2- charpente	GIRARD OUVRAGE BOIS Route de Pithiviers 45330 MALESHERBES	53 412.67 €	63 881.55 €
3- menuiseries extérieures	VIGNERON Zone industrielle 77370 NANGIS	13 800.00 €	16 504.80 €
4- plâtrerie, isolation, faux plafonds	I.T.G. 450 rue de la Fosse aux Anglais 77190 DAMMARIE LES LYS	35 877.25 €	42 909.19 €

5- menuiseries intérieures	VIGNERON Zone industrielle 77370 NANGIS	14 600.00 €	17 461.60 €
6- Electricité, courants faibles	CHASTRAGNAT 5 rue Habert 77130 MONTEREAU FAULT YONNE	27 500.00 €	32 890.00 €
7- chauffage, ventilation	LEROUX GONSSARD 1 rue Saint Fiacre 77210 AVON	80 188.29 €	95 905.19 €
8- plomberie, sanitaires	LEROUX GONSSARD 1 rue Saint Fiacre 77210 AVON	17 576.78 €	21 021.83 €
9- peintures, tentures	LEROY SEB DECO sarl ZI route du Bignon 45210 FERRIERES EN GATINAIS	13 875.21 €	16 594.75 €
TOTAL		336 436.96 €	402 382.19 €

2- DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR L'AFTAM

Vu la demande présentée par l'association AFTAM, sur une garantie d'emprunt représentant 60 % du montant d'achat des locaux où se situe le CADA de Valence-en-Brie, soit 1.428.000,00 €. Considérant que la Commune ne pourrait pas assumer le montant des annuités en cas de défaillance de l'AFTAM, Le Conseil Municipal à l'unanimité se prononce contre la demande de garantie d'emprunt. Dit que l'AFTAM ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignation seront averties dans les plus brefs délais.

2- DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR OPH77

Vu la demande présentée par l'Office Public de l'Habitat de Seine et Marne et tendant à demander la garantie d'emprunts à hauteur de 100 %, soit 654 162,00 € Vu le montant des annuités si l'OPH77 n'était plus en mesure d'assumer lesdites annuités, Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce contre la demande de garantie d'emprunt. Dit que l'OPH77 ainsi que la Caisse des Dépôts et Consignation seront averties dans les plus brefs délais.

3- SUPPRESSION DU SERVICE DU TAXI

Vu la diminution de la fréquentation du service du taxi, Vu le contrat passé entre Mr MERIEL et la Commune en date du 23 mai 1986, Considérant que ce service est un coût pour la commune, Le Conseil Municipal, à l'unanimité se prononce pour la suppression de ce service. Dit que cette suppression interviendra à partir du 23 mai 2009, avec dénonciation de ce contrat 1 mois avant cette échéance par lettre recommandée.

4- NOMINATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT DES TRANSPORTS DE FERICY

Vu les articles L2122-25, L5212-8, L5212-9 et L5212-10 du CGCT Vu la démission de Monsieur BOUCHARD-CHARVOT Boris à dater du 24 septembre 2008

Considérant la nécessité de remplacer ce conseiller municipal, Le conseil municipal vote à bulletin secret pour élire 1 délégué suppléant au syndicat des transports de Féricy. Est élu suppléant Monsieur PIERUCCI Jean-François

5- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire nous informe des mesures de sécurité :

1- Les contrôles des circuits électriques seront effectués lundi 6 octobre 2008 à l'Etape.

2- Une porte coupe-feu doit être posée. Les lasures des portes et des fenêtres ont été réalisées par les employés communaux. Plusieurs personnes ont été reçues et seraient intéressées pour la gérance. Des subventions sont attendues pour financer quelques travaux détaillés dans un dossier FISAC.

Une convention va être signée avec l'OPDHLM pour mise à disposition du garage se situant rue des Bordes. En contrepartie, la commune entretiendra une partie des espaces verts.

Compte-rendu de la réunion avec AQU'BRIE : sur les pesticides et les produits phytosanitaires. La commune évite de les utiliser. Quelques espaces verts devront être réalisés.

Monsieur JACQUET envisage de refaire un trottoir avec un bateau devant l'entrée de son entreprise. Une participation de la commune pourrait être envisagée.

Le calme est revenu sur la Place de l'Eglise.

Monsieur POULAIN nous informe d'une réunion à la Communauté de Communes. Il a soulevé le problème de la station d'épuration et des odeurs qui s'en dégagent. Un système de télésurveillance aurait déjà dû être installé par Véolia. Ce dispositif permet une alerte immédiate chez Véolia et entraîne aussitôt une intervention des services techniques. Dans la situation actuelle, les problèmes ne peuvent être résolus qu'avec un certain délai. Les administrés ont bien compris le mes-

sage concernant l'économie d'eau. Une baisse de la consommation a été enregistrée. parallèlement les recettes ont subi une diminution et une surtaxe tarifaire pourrait être envisagée.

Réunion au SMEP

Madame DUBREUIL nous informe qu'elle a participé à une réunion du syndicat des transports. Sur demande expresse du Président, les problèmes doivent être signalés directement vers les services du syndicat. Monsieur MOAL nous informe de la mise en place de la commission jeunes. Foot environ 80 enfants

Monsieur PIERUCCI Budget Supplémentaire à la Communauté de Communes, intégration des investissements des communes de Crisenoy et Maincy.

1 000 000.00 € a été viré de la M14 à la M49 afin de réhabiliter des stations d'épuration notamment Sivry, Crisenoy et Maincy. Une construction neuve est en cours au Châtelet-en-Brie. Sur une question de Madame BESNAULT, Monsieur Pierucci répond que la Communauté de Communes n'a rien prévu à ce jour pour la commune de Valence-en-Brie.

Madame BESNAULT demande quand sera interdit le stationnement du camion de la rue d'Echouboulains ? Le camion perd de l'huile et une pollution du ru n'est pas exclue. Monsieur le Maire, répond qu'il faudrait prendre un arrêté sur tout le territoire de la commune pour interdire le stationnement des + de 3 tonnes 5. Mais il faut avant qu'il rencontre les autres personnes concernées.

Monsieur ROUSSEAU Philippe demande s'il serait possible de rajouter quelques secondes au feu sur la place de l'Eglise, de façon à laisser le temps aux enfants qui se trouvent le long de l'Etape de traverser avant que les voitures qui sortent de l'église s'engagent sur la route. Monsieur le Maire répond qu'il va voir avec la DDE mais qu'il ne pense pas que cela soit possible.

Pour le moment, la garderie fonctionne au ralenti.

La séance est levée à 20 h 45

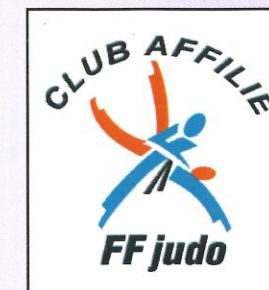
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES JUIN A DECEMBRE 2008

NOM, ADRESSE DE LA CONSTRUCTION	D.P.	P.C.	DESCRIPTIF
Mme MICHEL/Mr TAHOUZA 21 rue des Bordes	X		Mur à créer en parpaings derrière la maison
LA TABLE 77 32 rue André Taboulet	X		Terrasse extérieure
Mr FOURNIER Michel 1 rue Henri Gelin	X		Lucarne de toit
Mr COIGNARD Michel 16 rue Octave Rousseau	X		Ouverture en brique de verre sur pignon nord
Mr NAUDIN Serge 1 rue André Taboulet	X		Ravalement de la façade côté cour en pierres apparentes extension entrée côté cour
Transports JACQUET 13 rue Octave Rousseau	X		Modification de l'accès sur Départementale 605
Mr et Mme VAN ROMPAEY 28 rue Emile Parquet	X		Couverture d'un garage existant Création d'une clôture et d'un balcon
Mr et Mme PERRIOT Sébastien 29 rue Octave Rousseau	X		Marquise
Mr et Mme PERRIOT Sébastien 29 rue Octave Rousseau	X		Abri à bois
Mr et Mme BOULET Serge 3 rue Max Lafon	X		Préau ouvert avec appui sur pignon de la maison, poutres en chêne et tuiles plates
Mr et Mme LAFONTAINE Arnaud 7 rue Henri Pelle	X		Remplact de 2 châssis par des vélux, remplact de 2 paires de volets par 2 velux, remplact d'un portillon en bois
Mr et Mme LENOIR Stéphane 1 route de Vernou	X		Mise en place d'un abri de jardin en bois



ENTENTE JUDO ECHOUBOULAINS - VALENCE EN BRIE

Déclaration Préfecture n° 2/09860
Affiliation F.F.J.D.A. n° 77 77 158 0
Agrément Sportif: AS 77 950730
N° SIRET: 431 869 635 00018 Code APE 926



Le 15 novembre 2008, l'E.J.E.V. a organisé son traditionnel loto qui a connu un vif succès puisqu'il a réuni environ 210 convives. De nombreux lots étaient mis en jeu, tel que Téléviseur LCD, GPS, Appareil photo numérique, Senséo, etc. Tous les participants, même les moins chanceux semblaient ravis de cette soirée. Notre prochain Loto aura lieu en Avril 2009 à la salle polyvalente d'Echouboulains.
Florent VERSTRAETE



Les lots



Les participants



Les serveurs à la buvette



La table de Marque

5^{ème} TELETHON DE VALENCE-en-BRIE

Cette année, pour la deuxième année consécutive, Valence accueille de nouveau pour son 5^{ème} téléthon, l'équipe des Cracheurs de feu.

« Le retour de la flamme de l'espoir »

Durant les 2 jours du Téléthon, cette équipe de cracheurs de feu, de jongles et de bolas va se relayer pour que le feu ne s'éteigne jamais. Effet visuel spectaculaire garanti !

Rappelez-vous l'an passé, notre 4^{ème} Téléthon a totalisé 4028.16 €, battons ensemble notre compteur de la générosité les 5 & 6 Décembre prochains !

Pensez également à faire vos dons au 3637

Et aussi dans l'urne mise à votre disposition durant les 2 jours à la Salle des fêtes.



JOURNÉES DU PATRIMOINE 2008

Les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008 ont eu lieu les Journées du Patrimoine. Cette manifestation annuelle est très prisée des Français, curieux de leur Histoire nationale et amoureux de leur patrimoine.

Les villages de Valence et d'Echouboulains ont été inclus dans le circuit des visites patrimoniales organisées par l'Office du Tourisme de Montereau, à la demande de Madame Chantal Jamet, adjointe et déléguée à la Culture de la ville ; en dépit du fait que Valence ne fasse pas (plus) partie de ce canton, nous avons accepté sa proposition de présenter aux visiteurs les « trésors » de notre église Saint-Nicolas de Valence, puisque le thème retenu cette année par les organisateurs du District des Deux Fleuves, était le patrimoine artistique des communes.

L'église de Valence ne possède pas un nombre important d'objets d'art, mais la qualité supplée le manque. Chacun connaît, l'existence d'un tableau, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1977, et intitulé Joseph raconte ses songs à ses frères, restauré en 2006 (voir Info-Valence, délibération du Conseil municipal du 24 mars 2005. Hiver 2004, article : Les deux tableaux de l'église Saint-Nicolas de Valence-en-Brie, XVIe-XXIe siècles). Ce tableau dont le thème, rare en France, et inexistant en Seine-et-Marne, fait l'admiration de tous. Son étude ouvre de vastes horizons artistiques. Le regarder est un ravissement, pas seulement pour les connaisseurs en art ou en histoire sainte. Sa présence dans le sanctuaire rehausse la beauté du lieu et honore la municipalité qui a su le conserver.

Hormis cette toile, l'église possède d'autres objets d'arts qui méritent qu'on s'y arrête, comme cet autre tableau intitulé le Rosaire qui, en mauvais état, attend lui aussi, une restauration ; nos vitraux, sur lesquels les visiteurs s'extasient et pour lequel nous venons de découvrir le maître-verrier qui les a fabriqués et le maire qui les a financés, sur sa propre bourse ; le nombreux statuaire, en bois ou en plâtre polychrome ; un missel du diocèse de Sens du XVIIIe siècle ; des bannières de confréries, un antependium du XVIIIe siècle, etc. à côté de ces objets, un collectionneur Valençois a prêté, pour le plaisir des yeux, deux orfrois, délicats et précieux travaux de moniales du XVIIe siècle, ainsi qu'un missel romain illustré et daté de 1705.

Pour ces visites, des Valençois ont répondu à l'appel, trop peu cependant eu égard à la taille de notre village ; c'est regrettable, ayons garde que Valence ne devienne, à l'image d'un petit village « d'irréductibles gaulois », rétif, non pas aux Romains, mais au patrimoine local et à ses beautés. Est-ce de l'indifférence ou bien ne voit-on dans l'église qu'un lieu de culte ? Elle n'est pas que cela, elle est bien plus que cela : elle est l'image vivante de la mémoire de notre village, elle est le témoin de sa naissance au cœur de l'essartage de notre forêt au XIIe siècle, c'est autour d'elle que la vie de la communauté s'est organisée, elle est le ciment de la sueur et de la peine des Valençois médiévaux, elle fut leur refuge dans les périodes des guerres, elle est la continuité de la vie villageoise ; c'est autour d'elle que les habitants se retrouvent, encore aujourd'hui, pour les jours de fêtes. On peut n'y pénétrer que pour accompagner celui qui part ou celui qui entre dans la vie, dans la communauté, mais on peut aussi venir l'admirer lorsqu'elle se montre, lorsqu'elle présente ses « trésors » ? Vous y serez toujours les bienvenus.

D. et D. BULLOT

QUESTION CIVISME

Si la cueillette des champignons cette année a été mauvaise, la récolte des déchets s'est avérée fructueuse...

Voilà ce que l'on peut ramasser en peu de temps en bordure du bois communal dit « les Usages » : 250 litres (2 poubelles et demie), bouteilles en verre et plastique, canettes, etc...

Imaginons quelques instants ce que nous pourrions ramasser sur notre planète.

Alors un peu de civisme et essayons de mieux respecter notre environnement, cela nous demande très peu d'effort mais beaucoup de respect pour les autres.



Marc TOUSSAINT

DEGRADATIONS ...



EDUCATION DE NOS AMIS LES BETES

Lui apprendre à être propre

Si votre chat s'oublie sur la moquette ou sur le tapis, versez quelques gouttes d'ammoniaque sur du coton et frottez l'endroit. Le meilleur moyen pour l'attirer dans sa litière : la nettoyer avec un peu d'eau de javel. Les chats en raffolent !

Chien au piquet

Pour marquer une interdiction, dites « non » d'un ton sec et grave à votre chien avant de lui tourner le dos. Si vous le réprimandez avec un long discours, il ne comprend pas et pense qu'il s'agit d'une récompense. Si la faute est plus grave, donnez-lui une petite tape sur le museau.

La pire des punitions : la mise au piquet une quinzaine de minutes (dans les WC, le garage...) sans rien faire pour le calmer si il se lamente.

Meubles défendus

Un vaporisateur chargé d'eau vinaigrée ou parfumée à la citronnelle est souverain pour décourager un chien de mâchouiller des objets ou des meubles. Au moment où le chien passe à l'attaque, vaporisez une giclée devant sa truffe (attention aux yeux) : il croit alors que c'est le meuble qui se rebiffe.

La peur des chapeaux

Les chapeaux ou casquettes peuvent suffire à provoquer un sentiment de menace chez les chiens et les faire réagir. Lorsque vous abordez un chien, retirez donc votre chapeau ou faites basculer la visière de votre casquette sur la nuque et enlever vos lunettes de soleil.

Marc TOUSSAINT

SECURITE ROUTIERE

Le 6 novembre à l'heure de la sortie des classes du midi et du soir, la Maréchal des Logis Chef S. BARRIERE accompagnée de la Gendarme HENNEBELLE sont venues s'assurer que les enfants traversaient en toute sécurité la route Départementale 605. Elles leur ont signalé qu'il fallait attendre que le « petit bonhomme » passe au vert, mais surtout de vérifier, avant de traverser, qu'aucun véhicule ne vienne de la place.

Cette action donnait suite à la formation sur le code de la route dispensée en début d'année par la Gendarmerie du Chatelet-en-Brie.

Liliane FAURE



INFORMATIONS... INFORMATIONS... INFORMATIONS...

Les travaux de la salle Marius Albert programmés et déprogrammés à différentes reprises débuteront enfin fin décembre ou au début du mois de Janvier 2009.

L'indisponibilité est prévue sur une période de 5 à 6 mois. Mais après nous aurons plaisir à retrouver une salle polyvalente rénovée et répondant aux exigences actuelles. Nous sommes convaincus qu'elle rencontrera, comme par le passé, un vif succès.

La cérémonie des vœux est un moment important pour votre équipe municipale. Elle permet de se rencontrer dans un contexte libéré des contraintes journalières.

C'est avec une certaine amertume que nous devons y renoncer pour 2009.

Une inauguration à laquelle participeront tous les Valençoises et Valençois est envisagée.

Je tenais au nom du Conseil Municipal que j'ai l'honneur de représenter à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette année 2009 pour vous et vos familles.

Le Maire, Serge VAUCOULEUR

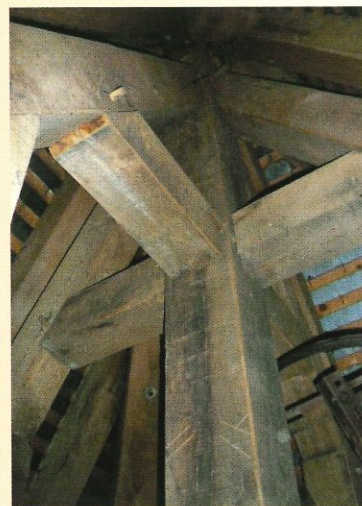


VENTE DU LIVRE SUR LES HISTOIRES DE VALENCE par M. et Mme BULLOT

Ce livre que beaucoup attendent sera disponible à partir du 24 novembre 2008 au prix de 25 € en Mairie aux horaires d'ouverture.

Une conférence animée par Madame BULLOT sur la "Maison hantée" sera organisée dès que la salle Marius Albert ne sera plus en travaux

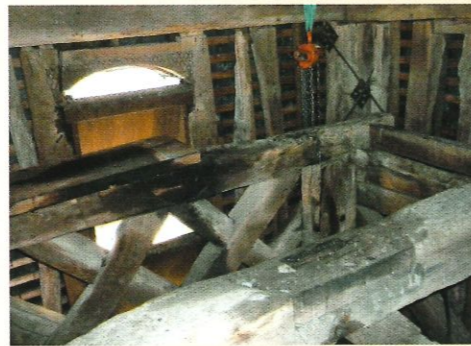
TRAVAUX EN COURS



Le clocher de l'Eglise de Valence-en-Brie va bientôt être remis en état, les 2 poutres basses du beffroi seront remplacées car l'une d'elle est fendue.

Avant la fin du mois de Décembre, la cloche pourra à nouveau se faire entendre pour les cérémonies religieuses.

L. FAURE



DE-CI DE-LA

OUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS A PARTIR DE JANVIER 2009

LIBRE ET GRATUIT

Vous avez envie que votre enfant joue avec vous ou avec d'autres enfants sans être séparés de vous.
Vous avez envie d'échanger, discuter avec d'autres parents.

Nous vous proposons un lieu aménagé pour vous recevoir, ce lieu est né d'une initiative entre la municipalité, le conseil général, le CADA, la CAF.

Une équipe de professionnels de la petite enfance, des bénévoles de Valence en Brie, une éducatrice du CADA seront là pour favoriser les échanges.

Que vous soyez parent, grand parent, assistante maternelle, venez nous rejoindre au Foyer Rural 2 rue Jean Haderer.

Bonne Année à tous

Annie Dubreuil

LA COMMISSION JEUNES

La commission "jeunes" annoncée sur le programme a été mise en place en octobre. Des réunions ont déjà eu lieu, avec l'équipe composée de Madame Annie DUBREUIL comme responsable de cette commission, accompagnée de Gilles BRU-NEAU, Timmy CHEDRI, Eric LUZU et Eric MOAL.

Le but de cette commission est de créer du lien avec les jeunes de Valence en Brie et notamment, de voir avec eux quels sont leurs besoins, comment les accompagner et les impliquer dans la vie du village.

Une première réunion avec des éducatrices spécialisées de Valence en Brie nous a permis de voir comment aborder cette approche avec les jeunes. Leurs compétences et leurs professionnalismes nous étant d'une grande aide, nous les remercions vivement d'avoir accepté de nous aider dans cette mission.

Deux autres réunions ont eu lieu avec les jeunes. Tout d'abord, les 11/15 ans puis les 16/18 ans. Beaucoup de questions ont été posées, auxquelles nous essayerons de répondre.

D'autres réunions sont à venir, sachant que ce qu'il ressort de ces différentes rencontres est principalement le besoin pour les jeunes de notre village d'avoir un lieu à eux. Une "salle" qui leur permettrait de se retrouver et d'échanger. Cette demande est à l'étude.

Nous espérons que cette commission permettra de réconcilier les jeunes et les élus et qu'elle aboutira à la création d'un nouveau dynamisme dans le village.

T. CHEDRI / E. MOAL

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil Général a souhaité revisiter le concours des Villes et Villages Fleuris en y intégrant des critères visant à préserver nos ressources naturelles (économie d'eau, choix des espèces et des méthodes de désherbage naturelles ...)

C'est en appliquant ces critères que la Commission, en parcourant les rues de la Commune, a proposé une liste de maisons fleuries au Conseil Général.

Après le passage du Jury le 9 Juillet 2008 Conseil Général a décerné :

**Le diplôme « Fleur d'Argent »
à la Commune de VALENCE EN BRIE**

Les diplômes « Fleur de Vermeil » aux jardins de :

- M. et Mme Jackie CLEROUIN - un livre « Reflets de Seine et Marne »
- M. & Mme Laurent VANNESTE - chèque cadeau
- M. et Mme CARMONA - un livre « Paris Ile de France »
- M. et Mme IBORRA - Billes hydro-rétenteur
- Mme DOUCET - Billes hydro-rétenteur
- Mme Suzanne BULLOT - Billes hydro-rétenteur

Le diplôme « Fleur de Vermeil » pour la façade de :

- Mrs ARDENOIS et BEAUDEGARD - 1, rue Guy Charles Cros + un chèque cadeau

La Commune de Valence-en-Brie est classée en catégorie 1 c'est-à-dire commune de moins de 1000 habitants et elle ne peut présenter que cinq candidats, c'est pour cette raison que la Commission "Maisons Fleuries" remet à tous les candidats un coffret garni :

Aux Jardins de :

Mme Christine BERTHAUD
M. et Mme DUFLOT
M. et Mme EL MAOUJOURDI
Mme Evelyne FAUVEAU
Mme Florence GENIN
M. et Mme Laurent JUMEAU
M. et Mme LAUVERJON
M. et Mme Michel LECORCHE
M. et Mme PARRET
M. et Mme PETIT
Mme Micheline TABOULET
M. et Mme Patrick VIGIER

Aux balcons de :

M. et Mme Jean LECLERC
M. et Mme Guy LACOMME
M. et Mme Jean FOURNIER

La Commission remercie tous les participants qui ont embelli leur jardin pour le plus grand plaisir de tous.

L. FAURE



Après cette cérémonie toujours émouvante mais conviviale par la remise des prix et le pot de l'Amitié, nous avons tous été très surpris et en colère de constater que le jour même de la Cérémonie du 11 Novembre, les pots de chrysanthèmes déposés, à l'occasion de cette cérémonie, au pied du Monument aux Morts avaient **DISPARUS**. Je pense que la personne qui a subtilisé ces fleurs ne se rend pas compte de ses actes et est d'une inconscience inqualifiable.



14 JUILLET

Cette année encore, la municipalité nous a offert un feu d'artifice de choix. Mais le 14 juillet c'est aussi un bal, un concours de pêche et une retraite aux flambeaux :



ST NICOLAS



A la St Nicolas, la tradition veut que les enfants qui avaient été sages pendant l'année, reçoivent du pain d'épices (remplacé aujourd'hui par du chocolat) et pour ceux qui n'auraient pas été sages, les coups de martinet du père fouettard. L'église de Valence en brie est dédiée à St Nicolas.

Ce samedi 6 décembre 2008, St Nicolas avait convié les enfants de Valence à venir le rencontrer en son église. Sur les 168 enfants attendus, 146 viendront finalement. Si certains avaient des visages radieux et émerveillés, d'autres restaient plus septiques et surpris, quant aux petits notamment, beaucoup étaient effrayés par cet homme tout en rouge avec sa longue barbe blanche et son grand sceptre. Tous sont repartis heureux avec leurs cadeaux.

Cette année, St Nicolas a eu le plaisir de rencontrer aussi des gens du CADA, originaire d'Irak. Leurs sourires et leurs gentillesse ont apporté une note de bonheur supplémentaire.

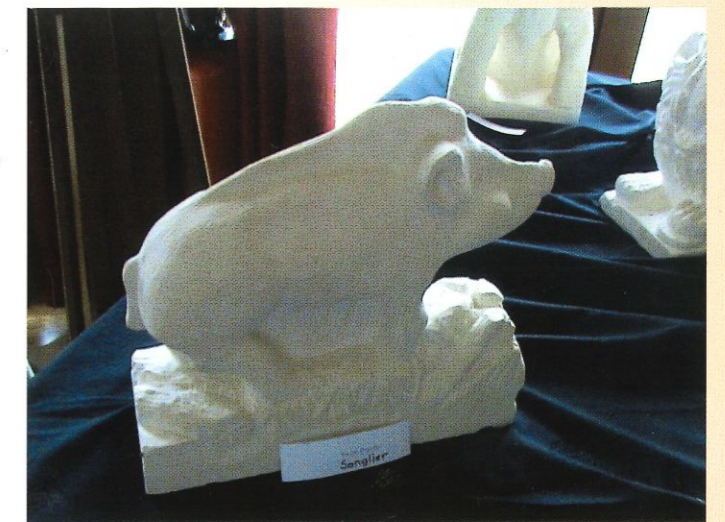
St Nicolas a souhaité une bonne année à tout le monde et nous le retrouverons l'an prochain.

E. MOAL / T. CHEDRI



EXPOSITION À LA SALLE MARIUS ALBERT LES 20 ET 21 JUIN 2008

CETTE EXPOSITION A ÉTÉ UN GRAND SUCCÈS, ET NOUS COMPTONS BIEN RENOUELLER CETTE MANIFESTATION PROCHAINEMENT





9 euros

EDITON DE VALENCE-EN-BRIE

La C^{ie} du Javot présente

La Résurrection de Monsieur le Ministre

une affaire rocambolesque orchestrée par :
DAVID SZLAMOWICZ

Monsieur de la Motte au coeur de l'intrigue, son parti s'interroge...

page 2 & 4



Sa veuve éplorée.
Est-elle au bout de ses surprises...?



00000 00117

page 5



Travail de proximité rue Saint-Denis.
Le commissaire du quartier s'implique...

MISE EN SCENE
Pascal FRENCH

AVEC
Mélody CHEDRI
Anne - Marie FRENCH
Annick JUSSAUME
GIBIGO
Eric LUZU

TECHNIQUE
COSTUMES
DECOR
Nous tous

LA COMPAGNIE DU JAVOT

Vous remercier pour tout l'intérêt que vous lui avez porté lors de sa dernière représentation théâtrale à Valence en Brie les 7 et 8 juin 2008.

« LA RESURRECTION DE MONSIEUR LE MINISTRE »

Vos rires, votre enthousiasme et vos encouragements nous poussent à continuer pour le plaisir de tous.

LA COMPAGNIE DU JAVOT
27, rue Octave ROUSSEAU. 77830 VALENCE-EN-BRIE
Tel : 01.64.31.86.17